

GOUVERNEURS GENERAUX DEPUIS LA CONFEDERATION.

	Dates de leurs Fonctions
Très honorable Vicomte Monck...	1867 — 1868
Très honorable Lord Lisgar.....	1868 — 1872
Très honorable Comte Dufferin..	1872 — 1878
Très honorable Marquis de Lorne.	1878 — 1883
Très hon. Marquis de Lansdowne	1883 — 1888
Très hon. Lord Stanley, de Preston	1888 — 1892
Très hon. Comte d'Aberdeen.....	1892 — 1898
Très honorable Comte de Minto..	1898 — 1904
Très honorable Lord Grey.....	1904 — 1911
Son Alt Roy. Duc de Connaught.	1911 —

LA LUTTE CONTRE LES LOGEMENTS MALSAINS

L'Angleterre contemporaine a lutté résolument contre les logements malsains. Dès 1837, deux médecins signalent à l'attention publique le danger du surpeuplement. Par toute une série de mesures légales, nos voisins créèrent un code véritable du logement ouvrier. Tout d'abord, ils prescrivirent la destruction des quartiers et maisons insalubres qu'il s'agisse de simples bouges (slums) ou d'îlots entiers (unhealthy areas). Rien de plus simple que leur procédure. Le médecin du service de santé, soit de lui-même, soit sur la plainte de douze contribuables, inspecte les quartiers insalubres. Par son rapport, l'autorité locale se voit contrainte d'élaborer un projet d'assainissement. Les propriétaires atteints reçoivent une indemnité, mais réduite à la stricte justice. Il n'en va pas de même chez nous. Les indemnités d'expropriation, dans notre pays, sont calculées sur le revenu des immeubles. Or, étant certain que les maisons les plus mal louées, les plus peuplées, les plus mal famées sont celles qui rapportent le plus, nous arrivons, en France, à ce résultat paradoxal qu'il est plus facile pour un maire d'exproprier une maison dite bourgeoise qu'une série de bouges.

L'Anglais se montre plus hardi et plus expéditif. L'autorité veut-elle détruire un immeuble insalubre, elle en réduit le prix vénal si cet immeuble est surpeuplé, s'il est mal entretenu, s'il est impropre à l'habitation. S'il arrive qu'un propriétaire refuse de faire disparaître un taudis, le service d'hygiène le fait démolir aux frais du délinquant. Mais les pouvoirs publics doivent aussi lever les personnes déplacées à la suite de ces démolitions. Faut-il ajouter que la loi anglaise encourage les communes à construire des maisons ouvrières, tandis que la loi française nous autorise péniblement?

Les communes anglaises ont largement usé de ces précieuses libertés. Je ne retiens des chiffres officiels que les plus saisissants. Au cours des cinq dernières années, plus de 130,000 maisons ont été assainies par ordre de l'autorité; on conçoit l'influence de ces mesures sur la transformation sanitaire d'un pays. Le Conseil du Comité de Londres et, avant lui le Bureau Métropolitain des Travaux ont fait démolir, en trente ans, 40 hectares environ de quartiers insalubres, contenant 23,000 chambres maudites. De même, à Glasgow. De même, à Birmingham, la métropole des Midlands, où James Watt établit, au dix-huitième siècle, les ateliers qui commencèrent à transfor-

mer l'Angleterre agricole en pays manufacturier. Cette ville doit à M. Joseph Chamberlain une remarquable organisation; elle a fait abattre plus de douze cents immeubles. De même à Liverpool, qui veut expier, sans doute, l'abus qu'elle fit, jadis, de la traite des noirs en favorisant de tout son zèle les constructions à usage ouvriers. De même, à Manchester, à Brighton, à Southampton, à Sheffield. Une création fort originale, qui se rattache à ce plan d'ensemble, est celle d'hôtels meublés pour ouvriers sans famille.

Les résultats? On en pourrait citer plusieurs. Le plus remarquable semble être la disparition progressive de la tuberculose. Il y a cinquante ans, dans l'Angleterre et le Pays de Galles, cette maladie sous ses formes diverses, faisait périr 70,000 personnes en moyenne par an. Pour un million d'habitants, on évaluait les décès dus à cette origine à 3,200 environ. En 1911, le chiffre tombe à 53,000, soit 1,500 par million d'habitants (en France, 100,000 décès au moins par an, soit la population d'une grande ville disparaissant chaque année). En Ecosse, même progrès. L'Irlande paraît stationnaire. Une organisation minutieuse dépiste le mal et le pourchasse. Des femmes, instruites à cette intention, sont chargées par l'autorité de visiter les familles pauvres et de leur donner des conseils. La surveillance rigoureuse des laiteries renforce la protection sanitaire. La population londonienne atteinte de tuberculose dispose, pour elle seule, de cinq hôpitaux spéciaux et de cinq sanatoria, tous entretenus par des dons particuliers. L'assurance obligatoire contre la maladie place à l'abri de la misère le tuberculeux et toute sa famille. Enfin, au mois de novembre 1911, l'administration a rendu obligatoire, pour l'Angleterre et le Pays de Galles, la déclaration de tous les cas de tuberculose pulmonaire; l'Ecosse impose la même mesure.

EDOUARD HERRIOT,
Maire de Lyon.

PETITS FAITS HISTORIQUES

D'après l'abbé Ferland (II, 517, 1ère édit.), les pommes de terre ne furent introduites au Canada que vers l'année 1754.

x x x

Le doyen des journaux en existence sur ce continent serait, paraît-il, le "Hartford Courant", fondé le 29 octobre 1764 et publié sans interruption jusqu'à ce jour. Ce n'est pas, cependant, le plus ancien journal fondé aux Etats-Unis. Ce titre appartiendrait au "Boston News Letter" qui fut publié à Boston en 1704.

x x x

Marie Barbier, née à Montréal, en 1663, est la première canadienne qui fut admise dans la communauté des Soeurs de la Congrégation. Elle fit profession le 15 août 1680.

x x x

F.-X. Latour-Dezery, né à Montréal le 11 novembre 1741 et ordonné prêtre le 20 septembre 1766 est le premier canadien qui ait été agrégé au Séminaire de Saint-Sulpice. Il entra dans cet institut le 10 septembre 1773. Mort à Montréal en 1793.

NE JUGEONS PAS

Bien des gens s'ingénient à vous expliquer que la guerre résulte de ci ou de ça... écoutons ce qu'en dit le révérend père Valentin M. Breton, de l'Ordre des Franciscains, dans sa "Bonne Parole":

"On dit couramment: *La guerre est un fait divin. La guerre est dans la main de Dieu qui chatie les nations coupables, qui éprouve les nations justes...* Dieu me garde d'écouter que la guerre est à son service comme toutes les autres calamités; mais qu'il faille voir dans ce fléau son action spéciale, immédiate, unique, ment, cela paraît plus hasardeux. Là comme partout, le Souverain Maître de l'Univers doit probablement laisser agir les causes secondaires, supposer qu'il intervient lui-même n'est sans péril ni pour la Charité, ni pour la Foi. Car sans commettre de jugements téméraires, sans accuser sa Foi à d'insolubles difficultés, comment déterminer la proportion d'épreuve et de châtement qui entre dans le succès ou l'insuccès des armes?"

"J'entends énoncer comme une vérité incontestable que la France méritait d'être châtiée. Quelle France? La France qui donne à l'Eglise plus de son sang, plus de son or, plus de son dévouement et de sa vie, je ne dis pas que n'importe quelle autre nation, mais, cela est su, — que toutes les autres nations ensemble, sans compter ce qu'elle s'impose au dedans pour garder ses églises, ses écoles, ses prêtres, l'âme de ses enfants et de ses pauvres?... Cette France avait-elle besoin d'être châtiée? Non, dirait-on, mais la France officielle. Soit! Or sur quel tombe le châtement? Sur la France tout court..."

Et la Belgique? La Belgique officielle donne depuis un demi-siècle l'exemple de l'application des principes de l'Evangile au gouvernement des Etats. Est-ce cette Belgique seule qui serait éprouvée?... Mais en Belgique comme ailleurs, il y avait deux partis, le parti du bien et l'autre... Mais dans les grandes villes, à Bruxelles, à Gand, à Anvers, à Bruges, — comme dans toutes les agglomérations, comme à Montréal même, — il y avait des foyers d'iniquité et de scandale!... Départ difficile! Ecce! pour la charité et pour la foi! Ne jugeons pas.

A l'occasion d'un désastre public, la ruine d'un édifice qui avait enseveli 18 ouvriers sous les décombres, Notre Seigneur, bien placé pour juger, disait: "Pensez-vous que ces 18 étaient tous coupables, ou les seuls coupables?..."

VALENTIN M. BRETON, O.F.M.

PREMIERS MINISTRES DU CANADA.

	Date de leur Maintien au Pouvoir
Sir John Macdonald.....	Cons.... 1867 — 1873
Sir Alex. Mackenzie.	Libéral 1873 — 1878
Sir John Macdonald	Cons. . 1878 — 1891
Sir John Abbott	Cons. . 1891 — 1892
Sir John Thompson	Cons.. 1892 — 1894
Sir Mackenzie Bowell....	Cons.. 1894 — 1896
Sir Charles Tupper	Cons.. 1896 — 1896
Sir Wilfrid Laurier	Libéral 1896 — 1911
Sir R. L. Borden	Cons.. 1911 —